

“ Par la présente proclamation, nous décidons que le 8 août sera un jour d'actions de grâces, afin de remercier Dieu :

“ 1° Pour toutes les grandes et petites victoires que nous avons remportées dans ces derniers temps ;

“ 2° Pour la miraculeuse façon dont nous avons échappé à l'écrasante supériorité des forces anglaises ;

“ Pour ce que la providence paternelle de Dieu a fourni le nécessaire à nos besoins quotidiens, en vêtements, aliments et munitions ;

“ 4° Pour l'échec subi par l'ennemi dans ses tentatives de dépouiller notre pays de ses provisions en vue de nous prendre par la famine ;

“ 5° Pour le magnifique esprit d'endurance et de courage montré par nos hommes et nos enfants, que la captivité même avec toutes ses misères, ne peut affaiblir ;

“ En un mot, pour notre survivance comme peuple dans cette lutte gigantesque, qui dure depuis près de deux ans, et d'où il ressort que Dieu n'a nullement envie de nous perdre, mais désire notre retour à l'existence et à Lui.”

La proclamation fixe ensuite le 9 août comme jour de pénitence.

“ Nous demandons pardon au Seigneur pour tous les péchés que nous avons commis. Nous reconnaissons que nous avons notamment péché en n'observant pas le repos du dimanche par ivrognerie, par incrédulité, par manque de loyauté envers nos frères ; nous reconnaissons que nous avons péché en déposant les armes, en nous montrant cupides, en commettant des vols, en blasphémant, etc.

“ Mais nous ne voulons pas énumérer tous nos péchés, ils sont légion. Comme gouvernement et comme peuple nous demandons pardon à Dieu ! Nous le supplions de donner à notre gouvernement, à notre pouvoir législatif, la grâce d'avoir comme but suprême, dans toutes leurs actions, la glorification du Seigneur !

“ Ont signé :

“ Schalk Burger, faisant fonction de président de la République sud-africaine ;

“ M. T. Steijn, président de l'Etat libre d'Orange ;

“ Christian de Wet, commandant général des forces de l'Etat libre d'Orange ;